



Bénévole : Conducteur d'embarcation de sécurité (CESB)

Sous la supervision directe d'un entraîneur de programme, le CESB contribue à la surveillance et à la sécurité des rameurs lors des sorties sur l'eau, à bord d'une embarcation de sécurité (« chaloupe »).

Ce rôle permet d'augmenter le nombre d'embarcations de sécurité disponibles, offrant ainsi une supervision plus étroite à des bateaux d'aviron de vitesses et de niveaux variés.

Charge de travail

- 1-2 sortie/semaine (environ 2 heures par sortie)
- Saisonnier (mai-juin, juillet-août, septembre-octobre)

Responsabilités

- Opérer une embarcation de sécurité lors des sorties.
- Appuyer l'entraîneur dans la surveillance et la sécurité sur l'eau.
- Identifier et communiquer les enjeux aux personnes responsables (ex. : bris d'équipement)

Exigences

- Avoir 18 ans et plus.
- Savoir nager et être en bonne forme physique.
- Démontrer une attitude positive.
- Faire preuve d'assiduité et de ponctualité.
- Être autonome et débrouillard

Formations requises (offertes et financées par le Club)

- **Carte de conducteur d'embarcation de plaisance**
(un code vous sera fourni pour suivre la formation en ligne).
- **Formation interne du Club d'aviron de Laval** en début de saison :
 - Opération des embarcations de sécurité
 - Surveillance et intervention auprès des bateaux d'aviron

Comment postuler :

Écrivez à rh@avironlaval.com en indiquant vos disponibilités et toute expérience pertinente en conduite de chaloupe.

Seul.es les candidat.es retenu.es seront contacté.es.